

## **Journal de bord, juillet 2021**

**Le 01**, l'atelier théâtre s'est déroulé en autogestion. Le kiosque étant occupé par Ma Télé, nous avons été installé au Cente culturel. Nous avons demandé de pouvoir occuper le couloir (très large), juste face à une porte ouverte sur l'esplanade. Nous avons amené notre matériel habituel. L'endroit s'est révélé confortable, agréable et facile d'accès.

Trois nouvelles improvisations ont produit des textes qui seront travaillés lors des futures répétitions. Les échanges ont permis de partager des techniques telles que des mimes. L'évaluation a permis de relever que l'enthousiasme est plus grand quand on joue à plusieurs. C'est mieux que seul. En s'habituant aux personnes, on entre mieux dans le jeu. Par contre une participante s'est dite mal à l'aise dans la troisième impro. C'était trop dramatique pour elle. Cependant, une autre souhaite conserver la scène, car elle aime le sujet (une mère possessive). La scène sera donc conservée et quelqu'un d'autre jouera le rôle de la jeune fille harcelée. Par contre, les deux premières impros conviennent à tout le monde, car elles sont plus comiques.

Certains déplorent qu'il n'y ait pas plus de participants : « Quand on dit 'théâtre', tout le monde fout le camp ! » C'est la rengaine... Et il y a celle qui s'en est allée, fâchée, estimant que si l'animateur est malade, c'est la faute de la responsable de l'asbl, mais après, elle a proposé ses services pour le remplacer, « même bénévolement »... Non, non, dirent les autres quand elle fut partie... C'est que, une création collective, c'est l'affaire de tous et pas seulement le projet d'un animateur...

Nous avons également discuté de la date de l'évènement d'aboutissement de l'atelier. Le 17 octobre, le RWLP organise sa grosse journée à Namur. Ce serait probablement mieux que nous choissions un autre jour. Un contact a été pris avec les principales associations qui étaient présentes l'année dernière. Elles ont réservé leur réponse. Chacun est invité à réfléchir au moment idéal à choisir.

Une participante craint qu'il fasse trop froid sur le kiosque en octobre, mais quand les autres ont expliqué que l'année dernière, avec un manteau, ça allait, elle a paru plus rassurée. La question qui s'est posée également c'est de savoir si le public suivrait dans une salle ? A suivre...

**Le 02**, pendant 3 heures, les discussions, entrecoupées d'une soupe ou d'un café, se sont poursuivies toute la journée. L'ambiance revient, dirait-on.

Il a d'abord été question de la réunion des ambassadeurs « Proximity »<sup>1</sup>, à laquelle la responsable de l'association a été conviée. Qu'est-ce que c'est ? D'abord, au plan local, il s'agit d'une synergie entre la Fondation Cyrus<sup>2</sup> et BE Planet<sup>3</sup>, dans le but de booster une transition écologique durable et solidaire. Une campagne va commencer en septembre par un appel à projets concernant Dinant et les communes avoisinantes.

L'association Dominos La Fontaine a été sollicitée pour jouer un rôle d'ambassadeur et éventuellement rentrer un projet. Mais quel projet ? Comment pouvons-nous combiner une action solidaire de développement durable ? Ce ne sont pas les idées qui vont manquer, mais qui va s'atteler à les réaliser ? Nous allons y penser, réfléchir et si possible nous impliquer. Chacun est

---

1 <https://www.proximitybelgium.be/>

2 <https://www.fondationcyrus.be/>

3 <https://www.beplanet.org/la-fondation/>

invité à réfléchir à ce à quoi il pourrait participer. On ne va pas imaginer un projet de jardin si personne ne veut jardiner... Mais les bons légumes, c'est peut-être un attrait ?

- Moi, avec mes douleurs, je ne saurais pas travailler la terre...

- Euh, euh !

- Évidemment ! Mais ça n'empêche pas de réfléchir. Nous en reparlerons en septembre, quand la campagne aura commencé...

Une participante a ensuite expliqué qu'elle avait perdu 10 euros en utilisant sa carte bancaire dans le magasin. Elle pense que cet incident est dû au paiement « sans contact », une nouvelle technologie qui permet de payer nos achats sans entrer de code de sécurité, autrement dit sans le code PIN. Mais est-ce vraiment un moyen de paiement sécurisé ? Après quelques recherches, nous avons consulté le site de la RTBF où nous avons trouvé les informations suivantes [https://www.rtb.be/info/societe/onpdp/detail\\_le-paiement-sans-contact-est-il-sans-danger?id=10730280](https://www.rtb.be/info/societe/onpdp/detail_le-paiement-sans-contact-est-il-sans-danger?id=10730280) :

- Pas plus de 10 paiements consécutifs sans contact
- Pas de paiement unique au-delà de 50€
- Un plafond de paiements sans contact à 100€
- Les paiements sans contact ne peuvent se faire que sur des terminaux en Belgique et reliés à des comptes bancaires en Belgique.

Mais disposer d'un terminal de paiement portable n'est pas aussi simple qu'il y paraît. « *Obtenir un terminal nécessite une carte d'identité, un numéro de TVA et un numéro de compte en banque. Autrement dit, on peut très facilement retracer à qui appartient le terminal d'un fraudeur.* » (Source idem)

Nous avons également discuté de la reprise qui se fait lente. On dirait que les gens ont pris l'habitude de rester chez eux. Même les cafés ont du mal à redémarrer...

Les raisons ? La peur ? Le manque d'argent ? L'idée qu'on va reconfiner bientôt et que ce n'est pas la peine de changer les habitudes prises au fil du temps ?... Chacun y va de son explication, mais tout le monde est d'accord pour dire que la durée des restrictions a été longue et qu'on a pris des habitudes de remplacement. Sur le plan économique, il y a eu beaucoup de travailleurs mis au chômage. Ils ont vu leur revenu diminuer et beaucoup ont eu du mal à payer leurs factures. Les étudiants et les travailleurs au noir n'ont pas eu de revenu de remplacement. Ceux qui étaient déjà pauvres avant la crise, le sont toujours. Certaines aides supplémentaires ont été attribuées, mais par contre, les possibilités de se sortir de la pauvreté ont fortement diminué.

En résumé, nous sommes arrivés à la conclusion que le nombre de gens pauvres semble avoir augmenté. Les chances de s'en sortir ont diminué, mais le niveau de la pauvreté ne semble pas avoir été affecté par le confinement. Il est encore trop tôt pour avoir des chiffres concernant 2021, mais pour 2020, les statistiques<sup>4</sup> indiquent même une amélioration par rapport à 2019<sup>5</sup>. Par exemple, en 2020, 3,9% des Belges souffraient de privation matérielle sévère, alors qu'en 2019, ce chiffre était de 4,4 %. De même, le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale était de 18,9 % en 2020 et de 19,3 % en 2019.

Ces chiffres concernent le niveau de la pauvreté, mais le ressenti de la population semble bien plus négatif.

---

4 Chiffres 2020 : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/menages/pauvrete-et-conditions-de-vie/risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

5 Chiffres 2019 : <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/indicateurs-de-pauvrete-belges-en-2019-par-region-et-par-province>

**Le 6**, nous avons regardé et analysé la vidéo<sup>6</sup> sur le conformisme qui avait été trouvée suite à une discussion du 29 juin, à propos de Facebook. La vidéo montre une expérience dans la salle d'attente d'une clinique avec des caméras cachées. Les gens, après avoir entendu la sonnerie, se lèvent. Une femme qui ne connaît pas l'expérience commence également à se lever. Finalement, elle reste seule dans la salle d'attente, mais continue à se lever chaque fois qu'elle entend un bip. C'est incroyable !

- Faire comme les autres, c'est un comportement humain normal.

- C'est le mimétisme.

- Moi, je ne fais pas ça !

- Tu es un rebelle !

- Dans la vidéo, à la fin, il y a un rebelle, mais il fini aussi par se lever avec les autres.

- La force du groupe, c'est plus fort que tout.

- C'est même dangereux, surtout si la foule est en colère.

- C'est effrayant, car que reste-t-il de notre capacité de penser quand nous sommes en groupe ?

En conclusion : Il y a une contradiction : Les réflexions collectives sont plus riches, le travail en équipe permet de grandes réalisations, mais la foule est dangereuse et l'impact du groupe inhibe la pensée personnelle, comme le montre l'expérience. Le groupe serait donc, à la fois une force et un danger... Comment valoriser la force du groupe en limitant le mimétisme ?

...

Deux arméniennes, mères de famille sont venues, comme chaque semaine, chercher des surplus alimentaires et s'approvisionner d'articles d'hygiène et d'entretien à la boutique. L'une d'elle reçoit maintenant le RIS, car elle a été régularisée récemment, ce qui n'est pas le cas de l'autre qui est toujours en attente d'une issue qu'elle espère favorable. En guise de papiers, elle a une annexe 9bis, ce qui ne lui permet, ni de travailler, ni d'obtenir une allocation sociale. Les deux familles sont en procédure depuis plus de dix ans. Elles ne sont pas les seules à Dinant. Les régularisations se font au compte-goutte. On peut espérer que bientôt, tous auront reçu une carte d'identité.

En ce moment, le soucis de l'Arménienne sans papiers va au-delà du sésame qu'elle attend depuis si longtemps : Selon elle, en Arménie, c'est la guerre. Chaque jour, il y a des morts dans des batailles avec l'armée d'Azerbaïdjan. « Depuis le mois de septembre, ça n'a pas arrêté », nous dit-elle. « Il y a déjà eu plus de six mille arméniens tués. »

Elles ont terminé leurs courses et sont parties.

Au café papote, nous étions perplexes. Il nous fallait en savoir plus... Même en cherchant bien, nous n'avons pas trouvé grand-chose dans les journaux sur internet, en dehors de la guerre du Haut Karabach que nous pensions terminée. Il y a bien des mentions de « tensions » à la Frontière et même une intervention d'Emmanuel Macron qui, en mai dernier, demandait le retrait des troupes ennemies du territoire arménien. Nous n'avons rien trouvé de récent. Par contre, quelques jours plus tard, un réfugié kurde nous a confirmé que ça allait mal en Arménie, « à cause de la Turquie ».

Par contre, à Bruxelles, la grève de la faim des candidats à la régularisation polarise les positions : régularisation massive et collective ou au cas par cas ? Quelle que soit la décision, il faut que cette politique du « pourrissement » cesse. Le principe que le travail en noir ouvre un droit à la régularisation est-il acceptable ? Le fait de ne pas donner de permis de travail, ni de droit à une allocation à des personnes qui sont en attente d'une réponse ne crée-t-il pas cette situation ? Tant qu'il y a une procédure en cours, ces personnes peuvent-elles être considérées comme illégales ? Leur situation ne doit-elle pas être distinguée de celle des migrants qui n'ont jamais démarré une procédure ? Les avis sont partagés. Par contre, tout le monde pense que les procédures ne doivent plus durer autant d'années. Les gens qui ne peuvent pas être renvoyés doivent être régularisés. C'est l'un ou l'autre, mais plus toutes ces années de pourrissement, sans droit au travail ou à une allocation...

---

6 Vidéo trouvée le 29 juin sur le conformisme : <https://www.youtube.com/watch?v=kiklt90iH-Y>

**Le 07**, deux SDF ont été trouvés sur un banc, à l'écart du kiosque, un homme et une femme. Un couple d'amoureux ou une association de bonne fortune ? Le visage buriné par plusieurs années de rue, vieilliss prématurément, ils portent les stigmates des maltraitances de leurs conditions de vie, surtout l'homme. Ils viennent de Namur. Ils ont migré vers Dinant pour changer de milieu, car ils sont las des règles de la rue. Ils connaissent déjà un peu le réseau dinantais. Ils espéraient aller à l'accueil de Destination, mais le mercredi, il n'y en a pas. Ils avaient besoin de téléphoner, car ils étaient sans le sous pour acheter de la nourriture. Ils ont été invités à l'association où ils ont pu téléphoner, boire du café et de la soupe et ont reçu à emporter, en dépannage, de quoi manger jusqu'au lendemain. Ils souhaitent trouver un appartement, au moins pour l'un des deux...

**Le 08**, pendant 3 heures, l'atelier théâtre s'est déroulé sur le kiosque. L'activité a commencé avec un peu de danse en guise d'échauffement. Ensuite presque toutes les scènes déjà créées ont été répétées. Il en reste encore deux à transcrire. Les premiers textes ont été examinés par les participants. Quelques corrections ont été apportées lors des évaluations, après avoir rejoué les scènes.

**Le 09**, pendant 6 heures, les discussions ont duré jusque 19 heures ! D'abord nous avons accueilli une famille syrienne : le père, la mère et deux filles. Ils habitent maintenant à Charleroi. Ils avaient quitté Dinant, car ils espéraient trouver du travail à Charleroi et un logement plus approprié à la famille nombreuse. Mais ils émargent toujours au CPAS à Charleroi. Ils regrettent Dinant. Ils sont venus demander de l'aide, car la fille aînée a perdu son droit au RIS. Ils ne comprennent pas pourquoi. Il ont donc apporté la notification pour avoir des explications et de l'aide pour protester. La jeune fille a 21 ans. Elle parle mal le français et doit suivre les cours de langue. Elle avait signé plusieurs PIIS ( projet individualisé d'insertion sociale) à cet effet, mais les cours ont été interrompus pendant le confinement. Elle a dû apprendre à domicile, mais elle estime que c'est difficile. Elle n'a pas beaucoup progressé à cause de la pandémie. Dans son enquête sociale, l'AS a relevé qu'avec le RIS que recevait la jeune fille, il y a trois cohabitants dans la famille. C'est le maximum. Suite à cette information, le Conseil a supprimé le RIS de la jeune fille et le PIIS a été annulé. Mais ce n'est pas suffisamment pour la famille d'avoir seulement deux taux cohabitant » pour six personnes (les parents, les deux filles et deux fils restés à la maison). La jeune fille a le projet de devenir coiffeuse. Elle a besoin de temps pour apprendre le français. Elle a déjà trouvé un salon de coiffure qui veut bien la prendre en stage. Elle a besoin que le CPAS la soutienne dans son parcours. Nous avons donc écrit ensemble un message au CPAS pour expliquer la situation, de manière à faire apparaître l'erreur d'appréciation, sans la dénoncer, ni mettre en cause le CPAS. Deux heures plus tard, nous avons déjà une réponse dans laquelle le CPAS autorisait la jeune-fille à aller réintroduire une demande de RIS.

Entre temps, le père a expliqué le malheur des Kurdes, particulièrement de ceux de la région d'Afrine. Il sont chassés de chez eux et remplacés par des syriens arabes, réfugiés d'autres régions. Les islamistes sont partout. Il y a beaucoup de violence. Les Turcs aussi s'en prennent aux Kurdes syriens. La vieille maman est restée là-bas, à la campagne, avec un de ses fils. Elle ne veut pas quitter sa terre.

Nous avons aussi accueilli en même temps trois SDF qui sont venus boire de la soupe et du café. Ils ont expliqué leurs démarches pour trouver un logement et s'inscrire au CPAS.

En sortant, l'un d'eux, qui n'était jamais venu, s'est levé sans mettre son masque et a donné la main au Syrien. La responsable lui a fait remarqué que ça ne se fait pas. Il s'est fâché, disant qu'il « refuse de suivre le gouvernement ». Il a refusé de mettre son masque. Il a donc été prié de sortir et de ne pas revenir tant qu'il ne respectera pas les règles. Le syrien a été invité à désinfecter ses mains avec du gel.

Au mur, le détecteur de CO2 reste largement en-dessous du seuil critique. Consolation !

Un peu plus tard, nous avons lu un article qui parle d'un autre SDF qui a fréquenté l'association. Il ne vient plus depuis que nous l'avons mis en garde contre les risques qu'il encourait à construire son logement sans permis sur un terrain qui ne lui appartient pas, mais surtout aussi parce que nous avons refusé de cautionner sa violence à l'égard d'un autre SDF.

Le temps a passé. Il a construit son chalet, entièrement en bois (du bois coupé sur place). Il a tout fait lui-même, même les bardeaux qui couvrent le toit. C'est un énorme travail qui a duré trois ans. L'homme est endurant et persévérant. C'est un courageux. Seulement, la justice l'a rattrapé, d'autant plus durement qu'il a construit sur une zone doublement protégée. Pour comprendre, nous avons lu l'article du journal :

[https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210707\\_01595676/sur-les-hauteurs-de-freyr-condamne-par-la-justice-jeff-devra-demonter-son-palais-de-bois](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210707_01595676/sur-les-hauteurs-de-freyr-condamne-par-la-justice-jeff-devra-demonter-son-palais-de-bois)

Il est donc condamné à démolir son œuvre. A-t-il une chance de la sauver ? Certains disent que oui, mais est-il concerné par la loi d'amnistie ? Certains pensent que non. Que dit la loi ?

<https://www.wallonie.be/fr/actualites/la-wallonie-assouplit-sa-legislation-en-matiere-dinfractions-urbanistiques>

En conclusion, les avis restent partagés entre le fait qu'il a bien cherché la sentence et l'admiration pour son travail (voir la photo de l'article). La construction est belle. Elle fait rêver. C'est un travail énorme.

Suite à quoi un participant a expliqué son rêve d'aventure qu'il appelle un projet. Il veut construire un bateau pour y vivre et voyager à travers le monde.

Entre rêve et réalité ? Que fera-t-il sur son bateau, quand la mer se déchaînera ?

Aucun argument n'a ébranlé sa détermination. Un bateau amarré dans une darse en guise de logement, pourquoi pas ? S'en servir pour se déplacer sur le fleuve, pourquoi pas ? Mais imaginer un « tour du monde » dans son logement à voile, c'est autre chose...

Le rêve est nécessaire. Il est même un moteur de développement. Combien d'inventions n'ont-elles pas d'abord été rêvées ? Les rêves de Jules Verne ne sont-ils pas devenus des réalités ? Mais le rêve nourrit-il son homme ? Après tous ces questionnements, le groupe a reconnu que le participant rêveur a le droit de rêver, comme tout le monde, mais soit, ça reste du rêve agréable, soit ça devient un projet réaliste, mais il ne faut pas rester coincé entre rêve et réalité, au point de passer à côté de l'essentiel de sa vie...

**Le 13**, Il pleut, il pleut... Il a plu toute la journée. Peut-être, est-ce à cause de ça qu'il y a peu de monde aujourd'hui ? Mauvaise humeur, ciel gris...

Mais après midi notre fidèle participant quotidien est venu. Nous avons parlé de l'atelier théâtre. Plus tard nous avons accueilli les deux nouveaux SDF. Ils ont demandé de la soupe et du café. Ils ont déjà été au CPAS pour se déclarer sur Dinant. Ils ont demandé aussi une adresse référence et de l'aide pour trouver un logement. On voit que ces personnes veulent changer leur vie et sortir de la situation actuelle. Vivre à la rue, ce n'est pas la solution.

Pendant une heure, on a discuté des difficultés rencontrées par les SDF pour trouver un logement. Souvent, le logement est trop cher et les propriétaires veulent des gens avec emploi. On a abordé aussi la question de la cohabitation. Si on vit ensemble, on obtient moins d'allocations que si on habite séparément. Est-ce juste ? Le revenu universel pourrait être une bonne solution pour tout le monde.

A défaut de pouvoir le mettre en place, une autre solution serait de payer le taux cohabitant à tout le monde, avec en plus, une allocation « foyer » pour payer le logement, un peu comme en France. Ce serait plus sain et ça mettrait fin au « flicage » des allocataires. C'est facile à mettre en place et ce serait plus favorable aux couples et à la cohabitation.

Pour tirer les loyers vers le bas, il faudrait que le système actuel de taxe foncière soit remplacé par un impôt sur le revenu du foncier : L'impôt serait fixé par un % du montant des loyers desquels les frais d'entretien seraient décomptés et il serait pondéré par un coefficient calculé par le rapport entre l'investissement et le montant du loyer : Un propriétaire qui demande un loyer raisonnable et qui entretient bien son immeuble paierait moins d'impôt que celui qui demande un loyer élevé par rapport à la valeur de l'immeuble et que celui qui n'entretient pas son immeuble. Ce ne serait plus la valeur de l'immeuble qui serait taxée, mais la façon dont il est géré. Ne serait-ce pas là une véritable politique du logement ?

**Le 14**, la discussion a continué avec les SDF : Pour faciliter la sortie du sans abris, des logements de transit seraient utiles, mais il faudrait pouvoir y rester suffisamment longtemps pour pouvoir se stabiliser. Six mois, ce n'est pas assez. D'autre part, sans surveillance, des logements collectifs pour SDF seraient voués à l'échec. Il ne faut pas concentrer les SDF au même endroit. Il faut qu'ils puissent rompre avec le milieu, s'ils le souhaitent.

**Le 15**, les inondations ont tout mis à l'arrêt. Le local est resté fermé et l'atelier théâtre a été annulé.

**Le 16**, pendant 3 heures, les rangs se sont resserrés autour de la catastrophe. Chacun a laissé ses émotions s'exprimer. Nous avons conclu que nous n'avons pas trop à nous plaindre à Dinant, car sauf à certains endroits, comme la rue Himmer, on a déjà connu pire. La Meuse n'a pas vraiment débordé. Ce sont les ruisseaux, transformés en torrents, qui sont responsables des dégâts. L'eau sortait de partout. Personne n'a jamais vu cela, comme ça. Mais on peut dire que nous avons eu de la chance ici, par rapport à d'autres endroits bien plus touchés que nous, avec des morts à déplorer... L'émotion est grande, car ces images de gens sur les toits en attendant des heures pour être secourus, personne ne pensait que ça arriverait chez nous, dans notre pays que nous pensions équipé pour protégé sa population. On a l'impression que le pays est tombé très bas ! Il y a à peine plus d'un an, c'était la pandémie qui montrait la pénurie de moyens, l'abandon des vieux qui mouraient dans les homes, sans pouvoir aller à l'hôpital. Maintenant ce sont des morts parce que quelques rivières débordent...

Dinant a été peu touchée. Nous avons cependant relevé des manquements qui ont aggravé la situation :

- Le long de certaines routes, des fossés n'ont pas été entretenus. Remplis de végétation, ils n'ont pas joué leur rôle.
- L'eau du robinet était déjà trouble à Dinant la veille après-midi. Personne n'a été averti. Elle n'a pas été coupée. Le lendemain, quand elle a été coupée à certains endroits, il n'y a eu aucune information. Il n'y a pas eu de communication, ni de distribution organisée. L'eau non potable peut servir pour les toilettes. Il suffit d'être prévenu. Le site de la SWDE n'était pas tenu à jour. Il manquait de précisions et d'explications.
- Le message Be alerte a été utile, mais il est arrivé tard. Il avait fallu déjà prendre des décisions avant. Il a été une confirmation, plutôt que de la prévention.
- La radio (RTBF) aurait pu aussi diffuser des alertes en temps réel, plus d'infos sur l'état de l'eau, des routes et les endroits inaccessibles. La SWDE aurait pu informer la population sur la qualité de l'eau potable par hauts parleurs...
- Les riverains inondés ont été livrés à eux-mêmes. Ils manquaient de bras et sacs de sable en qualité et en quantité.
- Il manquait un endroit pour accueillir les gens sans logement, comme les SDF.

En résumé, la suppression de services de la Protection Civile a impacté l'organisation, la communication et la présence sur le terrain. La solidarité a fonctionné, mais il manque de la

coordination et du professionnalisme. Les gens sont pleins de bonne volonté pour aider, mais certains ont aussi des aptitudes pour d'autres penchants. Des bénévoles inconnus, non entraînés, non encadrés qui entrent chez les gens pour les aider, n'est-ce pas un risque de sécurité ?

Plus tard, nous avons discuté de problèmes privés. La confrontation des points de vue a permis de clarifier une situation délicate. La mère d'un enfant placé accuse la famille d'accueil de vouloir lui « prendre » son enfant. Un de ses amis renchérit. Après que chacun ait pu donner son avis et ses explications, l'animatrice a expliqué qu'il faut dédramatiser et éviter d'utiliser des mots inappropriés comme « pédophile » (un homosexuel n'est pas un pédophile) ou encore « pervers narcissique », etc.

Finalement la conclusion a été qu'il vaut mieux relativiser et consulter des spécialistes. Nous ne sommes ni docteurs, ni psychiatres. Nous devons éviter de jouer au marabout-sorcier !

En cas de harcèlement ou de sentiment d'injustice, le service d'Aide aux Victimes peut être consulté gratuitement. En cas de mal-être, le service de Santé Mentale est accessible aux personnes à faibles revenus.

Le groupe a bien compris les sentiments de la mère et l'a encouragée à continuer à progresser pour pouvoir récupérer son enfant. De son côté, elle dit que ça lui avait du bien d'entendre les avis et les soutiens de tout le monde, que la situation lui semblait déjà un peu moins grave et qu'elle a maintenant de l'espoir que ça va s'arranger.

**Le 20**, pendant une heure, certains ont tenté de trouver des explications aux inondations qui frappent le pays. Bien sûr, le modèle agricole extensif, les grandes terres, les cultures qui couvrent peu le sol comme le maïs ont été évoqués. Les eaux s'écoulent trop facilement. Une végétation plus abondante au sol, moins de béton, diminueraient les impacts des orages, mais cela n'explique pas les quantités énormes d'eau qui sont tombées ces derniers jours. Là, le réchauffement climatique y est probablement pour quelque chose. Que pouvons-nous faire ? Au niveau individuel : évitez les déplacements inutiles, regrouper ses déplacements pour consommer moins de carburant, c'est à dire produire moins de CO2, privilégier les transports en commun. Éviter de prendre l'avion autant que possible et uniquement pour les long trajets, éviter d'acheter des produits qui viennent du bout du monde, même si, c'est vrai, le prix, c'est important quand on a pas beaucoup d'argent. Préférer le seconde-main aux produits asiatiques pas chers. Manger les produits de saison, produits pas trop loin.

Bon , c'est vrai, on a l'impression que nous, à notre niveau, on ne peut pas faire grand-chose, mais si tout le monde s'y met, alors, ça finira par aller et non, quand les inondations seront un souvenir lointain, il ne faudra pas oublier. D'ailleurs, des lois européennes visent à lutter contre le réchauffement climatique. *L'Europe a un plan :*

<https://www.europarl.europa.eu/factsheets/fr/sheet/72/lutte-contre-le-changement-climatique>

**Le 21**, c'était la fête nationale...

**Le 22**, pendant 3 heures, des participants étaient fâchés que le feu d'artifice ait été maintenu. Certains estiment qu'il aurait fallu donner cet argent pour les sinistrés, que ce n'est pas le moment de faire la fête, que le pays est en deuil ! Mais est-ce aussi simple ? La Ville avait certainement un contrat avec l'artificier. Celui-ci avait déjà probablement acheté la matériel. Fallait-il dédommager l'artificier pour la rupture du contrat et annuler le feu d'artifice ? Que serait-il resté pour les sinistrés ?

Par contre, aucun participant n'a estimé que la fête nationale ne devait pas être honorée. Mais il fallait marquer le jour, sans faire la fête. Le bal a été annulé ? Normal, avec le covid... « Le covid, puis les inondations, ça fait beaucoup... Trop ! »



Un participant a dit qu'il lui semble que l'intelligence collective diminue. Il a l'impression qu'on devient un pays sous-développé.

- Pourquoi dis-tu cela ?

- Avant quand il y avait un problème, on sonnait les cloches et on disait des prières. « La foi déplace les montagnes disait-on », mais maintenant, qui y croit encore ? La technologie a remplacé Dieu. L'église, c'est Facebook, maintenant. Les gens sont toujours sur leur GSM. A force de technologie, ils ne savent plus rien faire et ils deviennent bêtes...

- Le gouvernement, lui, il n'est pas bête : Il fait la promotion de la solidarité pour faire travailler des bénévoles à la place des services de secours qui ont été réduits pour faire des économies...

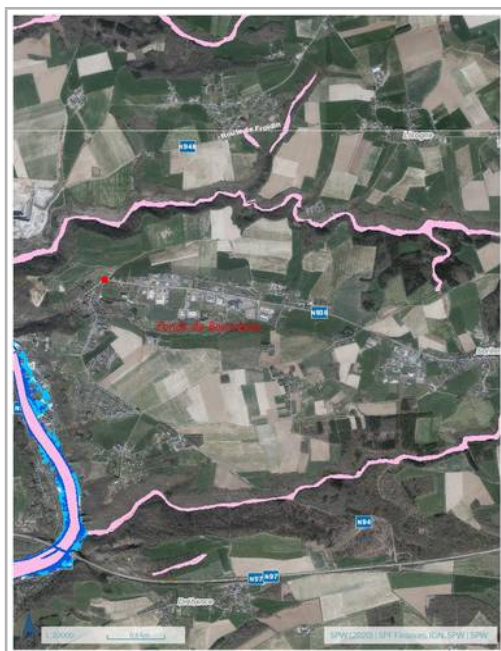
L'après-midi, l'atelier théâtre a eu lieu au local aux heures habituelles. Il y a eu une nouvelle impro, des chansons et une répétition à l'italienne. Le canevas commence à prendre forme.

**Le 23**, Une participante nous a montré une petite vidéo de la rue Saint Jacques, une fois de plus transformée en torrent. Les eaux dévalent maintenant à chaque orage important. Elles viennent par la rue Pont d'Amour depuis les Fonds de Bouvignes. Comment expliquer ce phénomène récent ?



Beaucoup d'eaux souterraines coulent vers Dinant, notamment le Jauvelan qui draine les ruissellements jusqu'à l'ancienne fontaine Patenier, sous le nouveau parking souterrain.

*La rue Saint Jacques remplie d'eau*



Depuis la construction de ce parking, place Patenier, les eaux qui jadis alimentaient la fontaine sont pompées et rejetées dans la Meuse, sans quoi le parking serait inondé. Jadis, il y avait des dérivations qui alimentaient une tannerie et diverses activités du quartier. Le torrent qui a dévalé la rue Saint Jacques à plusieurs reprises se forme dans les Fonds de Bouvignes. Les eaux proviennent du ruissellement d'Herbuchenne et un peu aussi d'un surplus du Fond Al Gotte. Ce dernier est naturellement drainé vers la Leffe.

*Le Geo portail de Wallonie<sup>7</sup> permet de trouver de nombreuses informations concernant les eaux de surface et les eaux souterraines :*

*Sur la carte ci-contre, en rose, les zones inondables. Le point rouge, le carrefour entre la rue Saint-Jacques et la rue Pont d'Amour. Écrit en rouge : « Fonds de Bouvignes »*

Par le passé, il est arrivé que la Leffe soit en crue sans que de l'eau n'envahisse la rue Saint Jacques. Or, ces derniers temps, des torrents de diverses importances ont surgit rue Saint Jacques depuis les Fonds de Bouvignes, par le Pont d'amour. Que s'est-il passé ? Les eaux des « Fonds »

<sup>7</sup> Source des cartes :

<https://geoportail.wallonie.be/walonmap#BBOX=187358.0492918258,195460.9300809207,103259.58904545344,107089.44045515626>



disparaissent naturellement sous terre par des chantoirs ou « agougeois » en wallon. Pourquoi les fonds de Bouvignes ne se vident-ils plus dans le Jauvelan souterrain ? La cavité qui abrite ce ruisseau souterrain se serait-elle remplie jusqu'au niveau des Fonds de Bouvignes ? Les pompes ne parviendraient-elles pas à évacuer les quantités d'eau amenées par les fortes pluies ?



Source ibidem

De son côté, la Leffe a débordé de son lit et a envahi la route dite des « Fonds de Leffe », malgré les entretiens qui avaient été effectués sur la rivière. Il lui arrive quand même souvent de déborder. C'est une zone inondable et il ne faut pas s'étonner de cette dernière crue, surtout au vu des quantités de pluies qui sont tombées toute la nuit, du 14 au 15. Beaucoup de maison, surtout des plus récentes ont été construites sur le lit naturel du ruisseau canalisé. Quand à son embouchure, elle a été recouverte depuis très longtemps, sur plusieurs centaines de mètres, ce qui limite le volume d'évacuation. La rivière a trouvé un nouveau chemin en empruntant la rue Himmer, puis la rue du Moulin pour aller s'étendre librement devant la Meuse, reproduisant le schéma naturel d'une embouchure en crue.

Ce qui doit nous interpeller, c'est l'importance des précipitations très localisées et aussi le changement de chemin des eaux de ruissellement des Fonds de Bouvignes ? La main de l'homme joue-t-elle un rôle dans ces phénomènes destructeurs ?



Les lignes de concentration des eaux de ruissellement – source:ibidem

Les inondations en province de Liège sont dues à une zone bien plus grande de précipitations importantes : Tout le plateau des Fagnes, y compris en Allemagne a été arrosé plus que copieusement, au point de provoquer la mortelle calamité.

Certains se posent la question du rôle des barrages dans l'ampleur de la crue. Des témoignages de sinistrés font état d'une « vague » qui a subitement fait monter les eaux. Un délestage trop brutal serait-il à l'origine de cette vague observé au milieu de la nuit ? Selon les autorités, le barrage relâchait la quantité d'eau qu'il recevait : <https://www.rtl.be/info/regions/liege/province-de-liege-plusieurs-habitations-evacuees-dans-les-communes-de-limbourg-eupen-et-baelen-1312996.aspx>

**Le 27**, pendant 1 heure, nous avons fait le point, parlé pour libérer les émotions, raconté, questionné et analysé, un peu. Un grand travail sera à réaliser sur plusieurs fronts :

- Lutter contre le dérèglement climatique.
- Gérer l'utilisation du sol dans le respect des forces de la nature.
- Veiller à ce que les infrastructures soient entretenues.
- Exigez un engagement suffisant de l'État en matière de secours et de soins de santé...

A Dinant, le pire est arrivé **le samedi 24/07** en fin de journée. Il n'a fallu que quelques minutes pour que l'inimaginable dévale sur la rive gauche. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer, mais il s'en est fallu de peu ! Une dame âgée a été sauvée par des passants alertés par ses cris. L'eau montait dans son appartement en contre-bas. Elle arrivait aux fenêtres et la force de sa pression coinçait la porte. Impossible de l'ouvrir. Les jeunes ont cassé les fenêtres et ont ainsi pu extraire la dame âgée terrorisée. Elle a tout perdu. Elle a été hospitalisée<sup>8</sup>. Ses fils sont sous le choc...

Une autre dame a failli être emportée avec son fils, alors qu'ils rentraient d'un entraînement de football. Heureusement, la voiture est restée coincée contre un arbre.

Que s'est-il passé ?

Aqueducs, bassins d'orages non fonctionnels ? : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210726\\_01600537/des-torrents-sur-bouvignes-les-campagnes-ont-bon-dos-bassin-d-orage-et-aqueduc-n-ont-pas-aide](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210726_01600537/des-torrents-sur-bouvignes-les-campagnes-ont-bon-dos-bassin-d-orage-et-aqueduc-n-ont-pas-aide)

L'aqueduc bouché à Bouvignes avait été signalé à la commune :

[https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210725\\_01600024/bouvignes-quartier-le-plus-ravage?pid=5509381](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20210725_01600024/bouvignes-quartier-le-plus-ravage?pid=5509381)

La quantité d'eau tombée en quelques minutes était énorme, hors norme, du jamais vu, près de 80 litres au m<sup>2</sup> en vingt minutes à Wespim, selon les relevés de la station météo des Vergers Mosans : A Bouvignes, L'eau a soulevé les pavés recouverts d'asphalte. La boue a tout noyé. Après le passage de l'eau, très vite, les passages ont été dégagés. Des entrepreneurs et des citoyens bénévoles sont venus prêter main forte aux services de secours dépassés, car en manque de matériel et de moyens humains.

Route de Philippeville, un torrent a descendu la chaussée, emportant les voitures stationnées dans la côte. Là aussi, la protection civile et des dépanneurs bénévoles, venus spontanément, parfois de loin, ont dégagé les épaves le soir même, de manière à sécuriser et dégager la chaussée.

Les caves ont été inondées, parfois jusqu'au plafond. Les rez de chaussées non surélevés ont été inondés plus ou moins selon leur position par rapport au flot bouillonnant d'eau boueuse. Quelques appartements situés en contre-bas ont subi le même sort que les caves.

---

<sup>8</sup> La dame sauvée des eaux est finalement décédée un mois plus tard, des suites de ses blessures.





Le déblaiement a immédiatement commencé à Bouvignes



Voitures encastrées au passage à niveau, route de Philippeville.

Au niveau du local, nous avons eu relativement de la chance. L'eau est entrée dans la boutique par la porte du couloir qu'un locataire du haut avait laissée ouverte. La boue et l'entrée indirecte ont probablement freiné la propagation de l'eau. Ni l'espace d'accueil, ni la cuisine n'ont été atteints. Par contre, le sous-sol a été inondé sur toute sa longueur. Mais encore une fois, nous avons eu de la chance. Le stock installé sur des palettes n'a pas été atteint. L'eau s'est écoulée vers la « salle des coffres » en béton armé et sans évacuation. Vu que cette salle polyvalente est l'endroit le plus bas du bâtiment, rien n'y est stocké au sol. Malgré les 20 cm d'eau, en dehors de deux totems en frigolite qui ont basculé, rien n'a été perdu. Seuls les pieds des chaises et des tables ont été inondés.



Immédiatement prévenus par le locataire du premier étage, les administrateurs se sont rendus sur place dès que le torrent s'est arrêté. Le pont de Dinant était fermé, mais le passage piétonnier de l'écluse était praticable. En dehors du Boulevard Sasserath facilement inondable, la Meuse n'était pas menaçante. En approchant du local, les trottoirs et la rue étaient recouverts de boue gluante.

Le magasin a été nettoyé le soir même, mais pour le sous-sol, il fallait une pompe. Le voisin a proposé de prêter la sienne dès qu'il en aurait fini avec sa cave, mais l'opération a duré beaucoup plus longtemps que prévu.

Dès le lendemain matin, une pompe a été prêtée par un agriculteur. Il a fallu plus de quatre heures pour pomper l'eau stockée et encore à peu près autant pour pomper les eaux de nettoyage. Avec l'aide de deux bénévoles supplémentaires, des professionnelles du nettoyage, dès le dimanche soir, il ne restait plus que de l'humidité comme trace de l'inondation. Les finitions ont été terminées le lundi. Tout était en ordre pour l'ouverture du mardi. Sauf que... Notre partenaire a sonné pour dire qu'à cause des vacances, il n'y aurait pas de surplus alimentaires à aller chercher cette semaine... Nous avons vaincu les conséquences du déchaînement des éléments, mais nous sommes incapables de vaincre la mauvaise volonté. En effet, à l'issue de précédents, nous avons proposé à notre partenaire de l'aider pour garantir l'approvisionnement en surplus, mais notre proposition, bien accueillie par la direction, avait été mal prise par les travailleurs en charge.

La conséquence de l'incurie de ces travailleurs sociaux, c'est qu'en plein traumatisme de la population, nous n'avons eu à distribuer que 3 kg de jambon et quelques quignons de pain donnés par un commerçant voisin. Merci à lui !

**Le 29**, pendant 3 heures, l'atelier théâtre a libéré les tensions. Nous avons bien travaillé. C'était pourtant un moment difficile : s'approprier le texte écrit à partir des improvisations. Tout a été répété. A l'évaluation, les participants ont pris conscience qu'il va falloir maintenant se libérer du papier. Le texte a été écrit à la demande des participants pour pouvoir s'y référer. Il existe, mais il ne faut pas s'y accrocher.

Ce n'est pas grave si on n'utilise pas les mots du texte...

**Le 30,** Certains participants ont parlé de leur sous-sols inondé. On se pose la question : la cause de toutes les catastrophes est-elle un facteur humain ou des pluies trop fréquentes ? Ces pluies peuvent également être causées par un impact humain sur la nature : le rejet de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Mais la vie continue malgré toutes ses circonstances difficiles.

Nous avons aussi parlé de religion. Pour certains, être religieux est un strict respect des règles et des rituels. Pour d'autres, il s'agit d'être une personne respectueuse des lois, c'est-à-dire de ne pas nuire aux autres. Quelqu'un croit que Dieu est un pour tout le monde. Mais pour les autres, les dieux sont différents selon la religion. Au cours de la discussion, nous sommes arrivés à l'opinion générale qu'il est important d'être une personne avec des principes qui visent à ne pas nuire aux autres.

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)